

## La foi de la Cananéenne

17<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte (2 Cor. 6,16 - 7,1 ; Matth. 15,21-28)

Homélie prononcée par le père André le dimanche 9 octobre 2011

Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit,

Nous faisons mémoire aujourd'hui de l'apôtre Jacques, fils d'Alphée. Nous connaissons mieux son homonyme Jacques, le frère de Jean, fils de Zébédée, souvent nommé dans les Évangiles. Et il y a encore un autre Jacques bien connu : le frère du Seigneur, le premier évêque de Jérusalem, à qui une épître est attribuée. Sur ce Jacques, fils d'Alphée, les évangélistes sont plus discrets, nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur lui, mais c'est quand même l'un des douze apôtres. Le Synaxaire nous dit que c'est le frère de saint Matthieu.

Aujourd'hui, c'est aussi la fête de saint Denis, évêque de Paris au 3<sup>e</sup> siècle, un saint qui a eu une importance dans l'histoire de France : sainte Geneviève et la reine sainte Clotilde avaient une grande vénération pour lui.

Les lectures que nous venons d'entendre sont celles du 17<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte, et en particulier cet évangile dans lequel une femme cananéenne vient prier le Seigneur de guérir sa fille. Une cananéenne selon saint Matthieu, c'est-à-dire du pays de Canaan, ou d'origine syro-phénicienne selon saint Marc, mais c'est la même chose. Cette origine signifie qu'elle est païenne et, pour les juifs, les païens sont des idolâtres. Donc c'est une étrangère qui vient s'adresser à Jésus pour lui demander la guérison de sa fille qui est possédée d'un esprit impur, tourmentée par le démon. Est-ce que cette possession démoniaque est liée à l'idolâtrie ? L'Évangile ne le dit pas, mais gardons-nous toutefois de l'idolâtrie.

Ce qui apparaît en premier à la lecture de cet évangile, c'est la façon surprenante dont Jésus traite cette femme. Il commence par l'ignorer. Elle le supplie en criant vers Lui : « *Aie pitié de moi, Seigneur, Fils de David* », mais Il ne l'écoute pas. Et, comme elle insiste, les disciples disent à Jésus de la renvoyer, car elle les dérange. Alors Jésus lui adresse des paroles méprisantes, des paroles blessantes, lui signifiant qu'Il a autre chose à faire que de s'occuper d'elle : « *Je n'ai été envoyé que pour les brebis perdues de la maison d'Israël.* »

Remarquons que Jésus parle des *brebis perdues* et non des *justes* d'Israël, confirmant ce qu'Il dit ailleurs : « *Je ne suis pas venu pour les justes qui n'ont pas besoin de repentance, mais pour les pécheurs qui ont besoin d'être sauvés* » (cf. Luc 5,32 et 15,7). Effectivement, pour ceux qui estiment qu'ils n'ont pas besoin d'être sauvés, le Seigneur ne peut rien. Par contre, à ceux qui reconnaissent qu'ils sont pécheurs et qu'ils ont besoin du salut, le Seigneur est venu le leur apporter. Mais ici, Jésus semble apporter une restriction : venu pour les pécheurs, oui, mais seulement pour ceux de la maison d'Israël, pas pour les païens, pas pour les étrangers, pas pour cette femme ! Et cette attitude est surprenante, parce qu'elle ne correspond pas à ce que Jésus a l'habitude d'enseigner, c'est même tout le contraire.

Ce récit rappelle une parabole que l'on trouve dans l'évangile de Luc : la parabole du juge inique (Luc 18,1-7) : « *Il y avait dans une ville un juge qui ne craignait pas Dieu et qui n'avait d'égard pour personne. Il y avait aussi dans cette ville une veuve qui venait lui dire : Rends-moi justice contre mon adversaire. Pendant longtemps il refusa. Mais ensuite il se dit en lui-même : Quoique je ne craigne pas Dieu et que je n'aie d'égard pour personne, néanmoins, parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, afin qu'elle ne vienne pas sans cesse me rompre la tête.* » L'évangéliste précise que « *Jésus adressa cette parabole à ses disciples, pour montrer qu'il faut prier sans relâche* ». Et Jésus conclut ainsi : « *Et Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus, qui crient à lui jour et nuit ?* »

On a donc l'impression que le Seigneur endosse la personne de ce juge inique, mis en scène dans la parabole. On comprend alors qu'Il justifie cette femme cananéenne qui est en train de prier sans relâche. Elle ne lâche pas le Seigneur jusqu'à ce qu'Il ait répondu à sa demande et qu'Il ait guéri sa fille. « Nos yeux sont tournés vers le Seigneur notre Dieu jusqu'à ce qu'Il ait compassion de nous » disons-nous avec le psalmiste (Ps. 122,2).

Ainsi, si Jésus s'est comporté de cette manière, c'est par pédagogie divine.

Certains d'entre nous se souviennent sans doute d'une petite discussion que nous avons eue après la liturgie il y a quelques semaines, à propos de cette demande du Notre Père : « *Ne nous induis pas en tentation* », ou « *Ne nous soumetts pas à l'épreuve* ». Les différentes traductions restent insuffisantes pour exprimer tout le sens de cette demande. Car Dieu peut aussi nous mettre à l'épreuve. Lorsqu'Il nous met à l'épreuve, les Pères nous le disent, ce n'est pas pour nous faire tomber, comme quand le Diable nous tente, c'est au contraire pour éprouver notre foi, pour qu'elle se révèle et s'affermisse, ou pour la montrer en exemple.

Eh bien, nous avons un magnifique exemple ici avec la Cananéenne. Jésus la met à l'épreuve, car Il a entendu la foi qu'elle exprime déjà dans sa première demande. En effet, elle qui est étrangère, considérée comme une païenne, une idolâtre, elle ose s'approcher de Jésus, en l'appelant *Seigneur*, en lui criant : « *Seigneur, Fils de David, aie pitié de moi.* » *Fils de David*, cela veut dire qu'elle le reconnaît comme le Messie, comme le Christ. Mais le Seigneur va la pousser encore plus loin dans ses retranchements, pour qu'elle aille puiser dans toute la ressource cachée au fond d'elle-même.

Et la foi que cette femme est capable d'exprimer à la fin est encore bien plus admirable qu'au début. Quand le Seigneur lui dit : « *Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux petits chiens* », elle saisit cette parole de refus, pour la retourner en sa faveur : « *Oui, Seigneur, mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.* » Elle accepte de n'être rien, de n'être pas plus que ces petits chiens. Elle ne demande pas plus que les miettes qui tombent de la table.

C'est une foi admirable et, à ce moment là, le Seigneur peut la montrer en exemple à ses disciples, et à nous tous qui recevons ce message évangélique : « *Femme, ta foi est grande, qu'il te soit fait comme tu veux.* » La Cananéenne n'a pas besoin d'un grand festin. Elle réalise que, dans les petites miettes, il y a toute la miséricorde divine, toute la grâce divine capable de guérir sa fille, capable de tous nous guérir.

Cela me fait encore penser au verset d'un psaume, que certains d'entre vous ont peut-être en mémoire (Ps. 83,11) : « *J'ai préféré rester au seuil de la maison de mon Dieu plutôt que d'habiter dans les demeures des pécheurs.* » En effet, s'il est légitime d'espérer entrer de plein pied dans la maison de Dieu, d'être admis avec les saints dans le Royaume de Dieu, l'espérance au seuil du Royaume reste néanmoins préférable au confort de la maison des pécheurs.

Voilà donc une très belle leçon que nous donne cette femme cananéenne, et le Seigneur a voulu nous la donner en exemple. Retenons que nous ne devons jamais désespérer dans notre prière. Si nous n'obtenons pas ce que nous demandons, c'est peut-être parfois parce que nous demandons des choses inutiles. Mais c'est peut-être aussi pour nous faire acquérir la patience, pour nous faire acquérir l'humilité, pour nous faire acquérir une foi plus grande et plus forte, une foi dans laquelle « nous trouvons la liberté audacieuse de nous approcher de Dieu » (Eph. 3,12).

Amen.